

## Intitulé du module

### **Installer une web-radio ou une web-télévision dans l'école.**

#### **Public concerné**

Elèves de classes de 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> de collège. (premier niveau).

Elèves de 1ère ou terminale dans le cadre d'un projet pédagogique collectif. (deuxième niveau).

#### **Objectifs pédagogiques**

**Sous le contrôle de l'équipe éducative de l'établissement, construire le projet, préparer, installer et réaliser l'exploitation de premier niveau d'une web-radio ou web-télé dans l'école. Comprendre les contraintes techniques et économiques.**

#### **Mise en œuvre du projet**

- La réalisation du module peut s'inscrire en collège, dans l'application des directives de l'arrêté du 14/02/2005, concernant l'enseignement du module de découverte professionnelle.
- Une recherche préalable sera réalisée par les élèves, sous la conduite de leurs enseignants. Les axes de recherche pourront concerner les domaines suivants :
  - o Les « habitudes » de travail des professionnels.
  - o Les acteurs du secteur : fournisseurs, équipements....
  - o Les principes de base de fonctionnement d'une radio, d'une télévision et leurs différents types d'activités.
  - o Les principes de base de l'Internet.
  - o Les principes de réalisation d'un plan d'implantation et de câblage.
- Le module sera réalisé en trois sessions afin de permettre un travail pédagogique encadré par les enseignants entre deux interventions des professionnels sur les objectifs pratiques du projet, les conditions de mise en œuvre dans le cadre de l'établissement, les éléments de sécurité, la budgétisation des équipements ainsi que les moyens d'exploitation. Des visites d'observation dans des structures professionnelles pourront être pertinentes.
- Un rapport individuel ainsi qu'un travail de synthèse sera réalisé par le groupe d'élèves avec un enseignant référent et évalué *a posteriori* par l'ensemble de l'équipe enseignante, selon les axes de réflexion suggérés par le formateur professionnel pour la pratique, et selon les critères retenus par l'équipe enseignante pour la validation des acquis.
- La préparation et la mise aux normes de sécurité du local choisi ainsi que les éléments de câblages « lourds » devront être réalisés par des professionnels habilités avant la phase de mise en exploitation pédagogique.

*Le programme peut s'inscrire dans un projet d'EPI de 4<sup>ème</sup> ou de 3<sup>ème</sup>, et être suivi sur deux ans.*

#### **Modalités de mise en œuvre**

**Durée totale :** 36 heures, 12 séances de 3 heures/jour.

**Effectif maximum :** une classe plus l'enseignant référent du projet.

**Lieu de formation :** toute localisation en France métropolitaine.

**Coût total de l'action de formation : 3890€.**

Les frais de déplacements/ hébergement du formateur ainsi que les fournitures sont en sus.

*Ce tarif est net. L'organisme de formation n'est pas assujéti à la TVA. (article 261-4-4° du code général des Impôts)*

## Programme

### Première séance :

- Réalisation encadrée du cahier des charges technique et organisationnel.
- Rédaction d'un rétro-planning.

*Selon l'option retenue, web-radio ou web-tv :*

- Les éléments de la chaîne-son. / les équipements vidéo.

### Deuxième séance :

- Découverte de la connectique audio et/ou vidéo analogique et numérique.
- Validation des choix techniques et des budgets prévus.

### Troisième séance :

- Réalisation et validation des plans de câblage et d'implantation.
- Validation et détection des erreurs.

### Quatrième et cinquième séances :

- Mise en place des équipements et câblages. Vérification et détection des dysfonctionnements.
- Rédaction et mise en conformité des fiches techniques.

### Sixième et septième séances :

- Réception du matériel et vérification du fonctionnement.
- Rédaction d'un état de stock.
- Découverte de l'utilisation des équipements.

### Huitième et neuvième séances :

- Découverte de l'utilisation des équipements.

### Dixième séance :

- Préparation d'une émission : écriture du conducteur.
- Définition des interventions et expérimentations.

### Onzième et douzième séances :

- Mise en œuvre des équipements de diffusion.
- Répétition, puis déroulement de l'émission.
- Enregistrement de contrôle.
- Validation des conditions de diffusion.
- Débriefing.
- Éléments de préparation pour une « grille » de programmes (réalisée ensuite en autonomie par l'équipe enseignante).

## Moyens pédagogiques et techniques

**Méthode pédagogique :** cours théoriques et travaux pratiques encadrés.

**Supports fournis aux élèves :** photocopié synthétisant les actions réalisées.

**Supports fournis à l'enseignant(e) :** avant l'intervention, tutorial présentant la chronologie et permettant de réaliser des recherches dirigées par l'enseignant(e) sur les techniques audio et/ou vidéo et sur l'exploitation des documents audio et/ou vidéo sur Internet. Après l'intervention : questionnaire « type Quiz » à adapter aux élèves destiné à vérifier les acquis réalisés. Fiches techniques d'exploitation.

**Moyens techniques à la disposition :** i-St@ge met en œuvre les équipements de mesure, d'évaluation et de validation du fonctionnement des équipements.

## Contacts

Formateurs professionnels spécialisés.

Contact administratif : Patrice CREVEUX. 09 60 16 49 95. [patrice.creveux@istage-formation.org](mailto:patrice.creveux@istage-formation.org)